

PV de la séance ordinaire de l'Assemblée générale du 07.04.2004

Présidence : M. Georges CLAVEL

15 membres présents.

Ouverture de la séance à 20 h 11 à la buvette du stand.

Avant l'ouverture de la séance notre président nous informe que Monsieur Daniel Binggeli père de notre dévoué vice-président nous a quitté en cette fin d'après-midi.

En mémoire de Monsieur Vincent Clavel dévoué membre de notre société, il nous donne lecture d'un extrait du procès verbal de la séance du 2 avril 1968. Il fut membre du comité depuis 1946 et président de 1956 à 1968. Il retrace son passage au sein de notre société et invite l'Assemblée à se lever et garder une minute de silence en mémoire de tous deux.

Excusés :

Messieurs : Daniel Brandt, Stéphane Binggeli et Daniel Badoux.

Ordre du jour :

Point 1 : Nouveaux membres

Point 2 : Nomination des scrutateurs

Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal

Point 4 : Approbation des comptes

Point 5 : Rapport d'activités

Point 6 : Elections statutaires

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Point 8 : Communications du comité

Point 9 : Propositions individuelles

Point 1 : Nouveaux membres

Le président nous fait part du souhait de Messieurs Lionel Carrard et Antoine Mellid de rejoindre notre société. Ils sont acceptés à l'unanimité.

Point 2 : Nomination des scrutateurs

Messieurs Alain Vulliamy et Frédéric Mermoud fonctionneront comme scrutateurs si le bulletin secret est demandé.

Point 3 : Approbation du dernier procès-verbal

Il est donné lecture du PV de la séance ordinaire de l'Assemblée Générale du 09.04.2003. La parole n'est pas demandée, il est accepté tel que présenté.

Point 4 : Approbation des comptes

Notre caissier, M. Pierre HIRSCHI, nous donne lecture des comptes de l'exercice 2003. Au 31.12.2003 la fortune de notre société s'élève à Frs. **13'713.85**

Il nous informe aussi qu'en début de cette année il a effectué un acompte pour le cabanon extérieur de frs : 5'000.00

Monsieur Jacques Vulliamy nous donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes; il invite l'assemblée Générale à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Point 5 : Rapport d'activités

Le président nous donne lecture de quelques résultats de l'année écoulée dont le nombre de tir militaire 89, de tir en campagne 17.

Il nous fait part aussi de sa satisfaction due à la participation à la journée d'entretien, 13 membres présents et 2 membres excusés pour raisons professionnelles. Il se réjouit aussi de la bonne ambiance qui y régnait.

Lors de l'Assemblée des délégués de la Société Vaudoise des Carabiniers, Jean-Marc Mathys a reçu sa première maîtrise de tir en campagne et votre serviteur la deuxième. Ce jour-là notre senior vétéran, Vincent, aurait dû toucher sa sixième maîtrise.

Elle avait été remise peu avant cette date à notre président qui la montre à l'Assemblée, comme se serait sans doute plus à le faire le récipiendaire, non par vanité mais bien pour encourager la relève. Vincent aura donc été le premier membre de notre société à être ainsi honoré, à titre posthume hélas.

Point 6 : Elections statutaires

Cette année la commission de gestion et le comité sont soumis à réélection.

Il n'y a pas de démission au sein du comité et personne ne désire prendre notre place, le comité est réélu par acclamations.

Président : Clavel Georges
Vice-président : Binggeli Stéphane
Caissier : Hirschi Pierre
Directeur des tirs : Roulin Eric
Secrétaire : Girod Pierre

Commission de gestion : Monsieur Jacques Vulliamy, arrivé au terme de son mandat, quitte sa fonction ; il est remercié par le président. Sont élus par acclamations :

1^{er} vérificateur : Monsieur Alain Vulliamy,
2^{ème}, Monsieur Frédéric Mermoud ;
Monsieur Blaise Gonin est élu comme suppléant.

Point 7 : Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Pas de changement notable dans les prescriptions.

Georges Clavel nous rappelle les classes d'âges pour 2004 : Jeunes tireurs de 1984 - 1986, astreints de 1966 - 1983, vétérans de 1935 - 1944, seniors vétérans de 1934 et antérieur.

Le tir en campagne aura lieu à Goumoens-la-Ville.

Point 8 : Communications du comité

Le président donne la parole à notre directeur des tirs Eric Roulin. Celui-ci nous fait part de sa déception et du manque d'engagement des membres de notre société. En effet il avait fait parvenir à chaque membre un bulletin d'inscription pour un tir en Appenzell ; seuls 4 personnes lui avaient répondu ; pour avoir quelques participants de plus pour faire un groupe il avait dû renvoyer un deuxième courrier et faire plusieurs téléphones.

Après discussion l'Assemblée décide d'afficher les différents tirs au stand et chacun s'inscrira lui-même.

Point 9 : Propositions individuelles

Aucune proposition.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 46.

Le Président :

Le Secrétaire :

Georges CLAVEL

Pierre GIROD